

Règlement du Tournoi national de Coulommiers TT

Catégorie B



Le club organise son tournoi annuel Les samedi 20 février et dimanche 21 février 2016

Dotation globale : 3 190 euros répartis suivant tableau de dotation ci dessous

**Au Gymnase des Capuccins, Promenade du Bord de l'Eau, 77120
Coulommiers.**

(Une fois dans Coulommiers, suivre la direction « Parc des sports » ou « Parc des Capuccins)

Homologation no : 131/2015-B

Article 1 : Il se déroulera sur 20 tables et non 32 tables. Les balles seront orange.

Le tournoi sera arbitré par le Juge Arbitre 3, Monsieur Philippe VERVOITTE

Le coefficient de point pour ce tournoi national est de 0,75 points.

Une buvette avec boissons et nourriture est à la disposition des joueurs et des spectateurs.

Article 2 : Conditions d'entrée

- Tous les joueurs devront être en possession de leur licence 2015/2016 validée avec certificat médical sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi.
- Les enfants nés en 2005 ou après ne sont pas autorisés à participer au tournoi à l'exception de ceux évoluant en N1 au critérium fédéral et ayant leur quadruple surclassement.

Article 3 : Organisation de la compétition :

- Les poules sont composées de 3 joueurs au premier tour, puis 2 qualifié(e)s par poule les tours suivants dans un tableau à élimination directe en 3 sets gagnants au meilleur des 5 manches.
- Pour chaque tableau, la limite d'inscrits est fixée à 60 joueurs, à l'exception du tableau féminin limité à 24 joueuses.
- Toutefois, un joueur qui aura été éliminé en poule d'un de ces 2 tableaux pourra s'inscrire à un troisième tableau au cas où certains seraient incomplets dans les limites horaires

d'inscription prévues (voir horaires et fin de pointage). Paiement en avance pour la liste d'attente.

- **Les féminines pourront s'inscrire aux séries messieurs. Toutefois le tableau féminin est obligatoire.**
- Chaque joueur de poule est tenu d'arbitrer un match de poule.
- Le Comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, pourra éventuellement apporter au présent règlement toutes les modifications jugées nécessaires au bon déroulement du tournoi.
- Les décisions du juge Arbitre en application avec les règlements de la FFTT seront sans appel.

Article 4 : Responsabilité civile et pénale durant la compétition

- Le Club de Coulommiers Tennis de table, décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels, matériels, défaillances physiques, vols et pertes d'objets personnels dont pourraient être victimes les participants et les accompagnateurs.
- En cas de détérioration volontaire, les frais de réparation seront supportés par le ou les auteurs.

Article 5 : Récompenses du tournoi

- Le tournoi est doté de 3190 euros en espèces,
- Pour les mineurs, la dotation est obligatoirement remise sous forme de chèque au nom des parents ou tuteur légal.
- Le comité d'organisation se réserve la possibilité de réduire de moitié la dotation par tableau qui aurait un taux de participants inférieur à 40 % du nombre de joueurs possibles par tableau
- Les 2 premiers de chaque tableau se verront remettre une coupe.

Article 6 : Horaires d'ouverture et des finales :

- Le gymnase sera ouvert à partir de 7h45.
- Le tournoi débutera à 9h00 et les finales seront échelonnées à partir de 18h30 pour chacune des journées, la dernière devant être terminée à 24h00.

Article 7 : Les inscriptions et droits d'engagement :

- **Les droits sont fixés à 9€ par tableau (17 € pour deux tableaux du même jour), excepté le tableau E (Toutes catégories) à 10€. En cas d'inscription sur place, le montant est fixé à 10 € par tableau (20 € pour deux tableaux du même jour) excepté le tableau E (Toutes catégories) à 12 € (soit un total possible de 22 € pour le tableau E et un autre tableau du même jour).**
- Inscriptions en ligne sur le lien du site du : Coulommierstt.com jusqu'au vendredi 20 février à 12h00. Inscription validée par retour email confirmé.
Inscriptions par SMS: Charlotte Poujol : 06 70 35 87 82
Préciser le nom ;Prénom, n° de licence, les tableaux, les jours) retour de sms de confirmation de l'inscription.
Attention à prendre les points sur la licence du début de 2ème phase pour s'inscrire dans les tableaux.
- Inscriptions par courrier : pour un pointage plus rapide et l'assurance d'être inscrit au Tarif minoré, vous pouvez nous faire parvenir vos engagements (chèques à l'ordre de 'CTT')

par voie postale pour le mardi 16 février au plus tard au responsable de l'organisation
Jean Claude Lamy 2 Rue Raymond Morel 77120 Coulommiers
ATTENTION : Au délai de livraison postale et seules les inscriptions accompagnées du règlement seront considérées comme fermes

- La fin du pointage des participants se fera 30 mn avant le début de chaque tableau.
- La confirmation ou non des personnes en listes d'attente sera faite 30 mn avant le début du tableau à la fin du pointage.

Article 8 : Le tirage au sort en public

Il aura lieu sur place, après le pointage de chaque tableau, de façon automatisé par SPIDD, sous la direction de Monsieur Philippe VERVOITTE, juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et du Spider désigné pour ce tournoi.

Article 9 : Les tableaux d'inscriptions : (les horaires indiqués sont ceux de fin de pointage) :

Tableaux du Samedi 20 février 2016

Horaire Fin de pointage	Heure de Début du tableau	Tableaux	Séries	1er	2ème	3 et 4èmes	¼ de finalistes
08h30	09h00	1	5 à 7 (799 points)	35	20	15	10
09h30	10h00	2	5 à 9 (999 points)	40	20	15	10
10h30	11h00	3	5 à 11 (1199 points)	50	25	15	10
13h00	13h30	4	5 à 13 (1399 points)	60	30	15	10
14h30	15h00	5	5 à 16 (1699 points)	80	40	20	10
15h30	16h00	6	5 à 19 (1999 points)	100	55	30	10

Tableaux du Dimanche 21 février 2016

Horaire Fin de pointage	Heure de Début du tableau	Tableaux	Séries	1er	2ème	3 et 4èmes	¼ de finalistes
08h30	09h00	A	5 à 12 (1299 points)	60	30	15	10
09h30	10h00	B	5 à 15 (1599 points)	70	35	20	10
10h30	11h00	C	5 à 18 (1899 points)	100	50	25	10
12h00	12h30	D	Toutes Catégories Féminin	100	50	25	0
14h00	14h30	E	Toutes catégories	500	250	80	20
15h00	15h30	F	5 à N°800	160	80	40	20

ARTICLE 10 : Le fait de participer au tournoi engage tous les joueurs à respecter les articles du présent règlement et ceux prévus par la FTTT qui pourront être appliqués par le juge arbitre selon la situation.

Notre comité d'organisation vous souhaite la bienvenue et un bon tournoi !